

ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE 27/2025

Arrêté de circulation

Objet : Branchement gaz – Chemin d'Avignonet

L'an deux mille vingt-cinq, le dix septembre,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté n°25-AV00430 de Grenoble Alpes Métropole, autorisant ces travaux,
Vu la demande en date du 9 septembre 2025 de la Société BIASINI sise 7 rue Eugène Ravanat – Eybens (38 320) en vue d'effectuer un branchement de gaz, Chemin d'Avignonet à Murianette,

Le Maire de Murianette

ARRETE

ARTICLE 1 : La société BIASINI est autorisée à effectuer ces travaux à partir du 22 septembre 2025, pour une durée de 20 jours.

ARTICLE 2 : La circulation de tous les véhicules sera alternée par la mise en place d'un alternat manuel. La circulation de tous les véhicules sera maintenue ; un empiètement sur chaussée est en effet autorisé pour le bon déroulement des travaux.

La vitesse sera limitée à 30km/heure. Le stationnement de tous véhicules sera interdit lors des travaux.

Le dépassement de tous véhicules sera également interdit.

Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.

ARTICLE 3 : La société BIASINI prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle plantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société BIASINI.

ARTICLE 4 : L'entreprise BIASINI devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

ARTICLE 5 : Le Maire et les Adjointes sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 10 septembre 2025
Le Maire, Cédric GARCIN.

DESTINATAIRES :

- Société BIASINI
- Mesdames et Messieurs les Adjointes
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

